



FICHE SITE
site inscrit
27 000 108

LA RIVE GAUCHE DE LA SEINE A VERNON

Liste des communes concernées : VERNON

Superficie : 7,90 ha

Arrêté d'inscription du 19/07/1944 : est inscrite la rive gauche de la Seine à Vernon (Eure).

Délimitation :

A l'ouest, le pont du chemin de fer.

Au sud, l'avenue de Rouen du pont du chemin de fer à la place Chanteraine, limites sud des parcelles n° 34, 35, 36bis, 37, 38, 40, 43, 44, 46, 48, 52, 53, 58, 59, 60, 74, 75, 76, 798, 807, 806, 864, 887, 886, 884, 908, 909, une ligne joignant la limite sud de la parcelle n° 909 à la limite sud de la parcelle n° 967, limites sud des parcelles n° 967, 968, 970bis, 999, 1000, 1001, 995, limite sud de la parcelle n° 995 prolongée dans le cours du quai aux Chevaux, limite ouest de la parcelle n° 1013, limite sud des parcelles n° 1013, 1158, 1159, 1159bis, 1160, 1162, 1175, 1176, 1177.

A l'est, limite est des parcelles n° 1177, 1176.

Au nord, limite sud de la plage et du quai Caméré, quai Garnuchot, chemin de halage.

Parcelles cadastrales visées :

25 à 28, 28bis, 29 à 36, 36bis, 37, 38, 40, 43, 44, 46, 48, 52, 52bis, 53, 58, 59, 60, 74 à 76, 78, 788 à 807, 864 à 884bis, 885, 886, 886bis, 887 à 910, 965 à 967, 967bis, 968, 969, 970bis, 996, 999p à 1011, 1013, 1158, 1159, 1159bis à 1162, 1175, 1176, 1177 section D.